

**PATRICK IMAM**

# «Le FMI a approuvé une aide de 305 millions de dollars pour Madagascar »

Depuis Washington, le représentant résident du FMI à Madagascar nous a accordé une interview pour parler de l'issue de la réunion censée décider du «Dossier Madagascar». Il confirme que le Conseil d'administration de cette institution a décidé d'accorder la Facilité élargie de crédit (FEC) à hauteur de 305 millions de dollars (220 millions de DTS) en faveur de la Grande île au lieu de 310 millions de dollars initialement annoncés

## Pouvez-vous d'abord parler du déroulement de la réunion du Conseil d'administration ?

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) s'est réuni le 27 juillet pour examiner la demande d'appui financier de Madagascar au titre de la Facilité Élargie de Crédit (FEC). Au cours de cette réunion, les membres du Conseil ont félicité les autorités malgaches pour les efforts qu'elles ont fournis dans la mise en œuvre du « Programme de Référence » et l'atteinte des différents objectifs qui y étaient associés. Ils ont aussi loué la détermination dont ces dernières ont fait preuve dans la réalisation des différentes actions préalables ayant conditionné l'examen par le Conseil de la requête de Madagascar. Tout ceci a aidé le Conseil à prendre une décision favorable à l'endroit du pays, en lui accordant cette aide financière d'environ 305 millions de dollars, soit 220 millions de DTS, pour les trois années à venir. Néanmoins, les défis auxquels les autorités sont confrontées restent encore nombreux. La mise en œuvre des différentes réformes destinées à adresser ces défis nécessite de la part de l'État encore plus de détermination et de volonté afin de mener les réformes à terme.

## Comment se fera le suivi et les décaissements de cette aide ?

Le nouveau programme inclut à la fois des indicateurs quantitatifs afin de s'assurer du renforcement de la stabilité macroéconomique ainsi que des mesures. Ils feront l'objet d'un suivi semestriel par l'équipe technique qui évalue par rapport à une période donnée les performances du gouvernement. Les décaissements au titre d'un programme appuyé par le FMI ne peuvent avoir lieu que lorsque le Conseil d'administration a donné son approbation aux résultats des différentes revues. Dans le cas de Madagascar, et jusqu'à expiration du programme au mois de Juillet 2019, sept décaissements d'un montant respectif de 31.4 millions de DTS, environ 44 millions de dollars, sont prévus être effectués, avec le premier décaissement attendu à la fin de ce mois.

## Cela signifie quoi, pratiquement être sous programme du FMI ?

D'une façon générale, être sous programme avec le Fonds implique à la fois des obligations mais également des bénéfices. Les obligations consistent notamment à respecter tous les engagements que les autorités ont pris en matière de réformes, même si cela implique des coûts politiques. Pour



ce qui est des bénéfices, le fait d'être officiellement sous programme du FMI aura trois implications majeures pour le pays. D'abord, il y a les implications directes liées au financement des autres partenaires techniques et financiers de Madagascar. Le programme avec le FMI a toujours eu un rôle catalytique auprès des bailleurs de fonds, étant donné qu'il leur donne les assurances nécessaires sur la stabilité macroéconomique, la soutenabilité de la gestion de la dette et aussi sur la capacité de remboursements du pays en cas de prêts. Concrètement, cela se traduirait par un afflux d'appuis techniques et financiers en faveur de Madagascar, sous forme de plus d'aide au développement. Ensuite, cela impliquerait la concrétisation de divers projets qui ont été mis en stand-by depuis longtemps. Tel est le cas, par exemple, du projet financé par le gouvernement Japonais à travers la JICA pour l'extension du port de Toamasina, en attente depuis des années et qui pourrait être relancé rapidement. Deuxièmement, un programme avec le FMI met beaucoup plus le secteur privé en confiance dans ses décisions car il est conscient que sous programme, un pays aura des indicateurs macroéconomiques stables et qu'il mettra en œuvre les réformes destinées à dénouer des problèmes structurels qui font généralement entrave à un bon climat des affaires. Et finalement, un programme soutenu par le FMI signifie un engagement de l'État malgache à accélérer les réformes qu'ils ont déjà entreprises jusqu'ici.

## Le Conseil a-t-il émis des réserves par rapport aux conditionnalités, notamment la corruption ?

Sur la base des informations que nous avons reçues avant la tenue de la

réunion du Conseil d'administration, il a été confirmé que les autorités ont réalisé toutes les actions préalables que les deux parties s'étaient convenues lors de la visite de la mission technique au pays. Outre la soumission et l'adoption de la LFR 2016 au niveau du Parlement au mois de Juin dernier ainsi que l'augmentation des tarifs de l'électricité de l'ordre de 15 % en moyenne pondérée, les autorités ont également procédé à la soumission et à l'adoption de deux lois ; la loi sur la lutte contre la corruption et la loi sur les pôles anti-corruption. Les deux chambres du Parlement les ayant respectivement adoptées vers la fin du mois de juin-début juillet. C'est grâce à la réalisation de toutes ces actions que le Conseil d'Administration a pu se réunir et prendre ces décisions favorables à l'encontre du pays.

En ce qui concerne le BIANCO lui-même, et malgré le fait qu'il n'a pas figuré dans la liste des actions préalables convenues avec l'État, nous accueillons toutes les initiatives qui pourraient l'aider à renforcer ses capacités techniques et financières pour pouvoir mener à bien sa mission de lutte contre la corruption. L'allocation d'une ligne budgétaire pour l'entité dans la Loi de Finances constitue déjà une étape importante vers son indépendance financière. Les ressources mises à sa disposition sont encore insuffisantes au vu de sa mission, mais c'était un sérieux effort qui mérite d'être poursuivi.

## Le FMI est-il formellement

**contre les formes de subvention, sachant par exemple que le prix du carburant continue à flamber et que la Jirama se trouve encore dans une situation rendant utopique l'arrêt des aides de l'État ?**

Le FMI n'a pas de dogme particulier en ce qui concerne la question de subventions. Donc, on n'est pas formellement pour ou contre toutes formes de subventions. On n'a pas de position systématique sur la question. Selon nous, le fait d'octroyer des subventions ou pas dépendra de la situation particulière à laquelle est exposé le pays à aider, mais aussi des moyens qu'il dispose pour assurer sa politique de subventions. Dans le cas de Madagascar, où les autorités souffrent d'un manque de ressources financières chroniques, il est important d'optimiser le peu de ressources qu'elles disposent en se focalisant sur les dépenses à fortes externalités positives, telles que les dépenses pour les infrastructures, l'éducation et la santé. Celles-ci ont des effets de masse énormes qui contribuent plus à la croissance économique et donc à la réduction de la pauvreté. Les subventions à la pompe, de par leur nature, ne disposent pas de tels effets, vu qu'elles n'affectent qu'une frange limitée et généralement aisée de la population. Elles ont plutôt des externalités négatives en encourageant la surconsommation d'un produit polluant, et détournant des fonds qui auraient pu être utilisés de manière beaucoup plus efficiente. Les subventions peuvent être justifiées en soi, mais cela dépend des objectifs, et il faut disposer des moyens pour se les permettre de façon à ne pas créer d'effets d'éviction sur des dépenses plus essentielles.

